

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 04549

Numéro SIREN : 509 600 987

Nom ou dénomination : A. K. DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2021 sous le numéro de dépôt 8850

AK DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 51 000 euros
Siège social : 8 Grand Rue 19/21 Rue de la République 8/10 rue du
Chevalier Roze, 13002 MARSEILLE
509 600 987 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{ER} AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un et le 1^{er} avril,
A 14 heures,

La société LUMAR, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 47 000 euros, ayant son siège social 3, boulevard de l'Avenir, 13012 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 510 566 433 RCS MARSEILLE, représentée par son président, Monsieur Luc MARCAINI,

Associée unique et présidente de la société AK DISTRIBUTION,

A pris les décisions suivantes :

- Décision de remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de Monsieur Alain KASKASSIAN de son mandat de Directeur Général à compter du 31 mars 2021, décide de ne pas nommer de Directeur Général.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la SAS LUMAR son président
Monsieur Luc MARCAINI

